

# Les finances sont sur la bonne voie

**POLITIQUE** Redonner du muscle à un budget qui sort de la convalescence, tel est l'objectif poursuivi par la municipalité.

Une actualisation fiscale de + 3 % pour corriger la baisse de la DGF (dotation globale de fonctionnement), une maîtrise confirmée des dépenses de fonctionnement, une simple reprise des restes à réaliser en investissement et la poursuite du désendettement, telles sont les marques principales du budget 2009. Bien aidé par le transfert des compétences du foyer rural en direction de la communauté de communes, ce budget retrouve un autofinancement salvateur qui éclaircit très sensiblement son avenir financier. Le trésorier, M. Bouysset, s'en est réjoui et a comparé, à travers les différents chapitres soumis au vote, les ratios de Bretenoux avec ceux des collectivités de même importance. La

commune se situe dans la moyenne, mais doit poursuivre son effort de désendettement même si des résultats prometteurs ont déjà été enregistrés dans ce domaine.

## Un budget de transition

Après intégration des reports et des restes à réaliser le budget est présenté en équilibre avec un total inscrit en fonctionnement de 1239 125,02 € et en investissement de 1 041 660,17 €. La bonne orientation de ce budget a été validée par l'ensemble du conseil à l'exception de deux abstentions, à la suite d'un débat sur l'actualisation fiscale et l'augmentation de la subvention au Secours Populaire. Dans son



**M. Bouysset, trésorier de Bretenoux-Vayrac, présente le budget au conseil municipal.**

commentaire, Jean Launay a parlé d'un budget de transition en affirmant sa volonté de réaliser toutes les opérations en cours dans l'année. Il a également évoqué la faiblesse chronique de la dotation globale de fonctionnement et n'a pu obtenir des services du ministère de l'Intérieur qu'une réponse évasive sans espoir de changement. Egale-ment à l'ordre du jour de

ce conseil municipal du 9 avril, le budget de l'eau a été voté à l'unanimité: abonnement, 30 euros; prix du mètre cube, 0,62 euro; renforcement, 3,17 euros; taxes, 0,195 euro; captage, 0,074 euro. Evoqués dans les questions diverses, le besoin d'une balayeuse et de toilettes publiques neuves au parc Ayrolles feront l'objet d'une réunion spécifique. **Marie-Jo Bouysset**